AR Prefecture

043-200073401-20230628-2023070-DE
Reçu le 10/08/2023

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N0 2023. 070**
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Date de la convocation : 19/06/2023

Membres en exercice : 43 présents : 23 Votants : 28 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 28

SEANCE du 28 Juin 2023

L'an deux mille vingt -trois le Mercredi 28 avril à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Chadron.

Membres présents : Bruchet Corinne, Roudil Aymeric, Brun François, Chorliet Christian, Aubry Alexandre, Fargier Jean-Marc, Massebeuf Jean-Claude, Dessalces-Bonnet Laurence, Bresselle Pierre, Sagueton Stéphane, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Loucao Elisabeth, Chambon Jean-Luc, Sabatier Jean-Pierre, Delmas Françis, Defay André, Mourlevat Marie-Agnès,Ferret André, Sivet Martine, Delaigue Stéphanie, Allary Jean-Pierre.

Procuration de : Mauté Annie à Bresselle Pierre, Behar Daniel à Ferret André, Veysset Marie-Christine à Mourlevat Marie-Agnès, Abrial Raymond à Allary Jean-Pierre, Cabanes François à Sivet Martine

Secrétaire de séance : Roudil Aymeric

OBJET : Avis sur les projets de périmètres délimités des abords (PDA) des monuments historiques sur les communes de Saint Julien Chapteuil et le Monastier sur Gazeille

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu de code du patrimoine notamment ses articles L 621-30 et suivants ainsi que ses articles R 621-92 et suivants

Vu le code de l'urbanisme

Vu les projets de périmètres délimités des abords proposés par l'architecte des bâtiments de France sur les communes de Saint Julien Chapteuil et le Monastier sur Gazeille

Considérant que les projets de périmètres délimités des abords proposés sont plus adaptés à la réalité de terrain ainsi qu'aux enjeux patrimoniaux et paysagers des abords des monuments historiques que les périmètres automatiques de protection des 500 mètres de rayon

Décide de donner un avis favorable sur les périmètres délimités des abords conformément aux deux dossiers joints et validés par l'architecte des bâtiments de France

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

AR Prefecture

043-200073401-20230628-2023070-DE
Reçu le 10/08/2023

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

Précise que les projets de périmètres délimités des abords des monuments historiques de la communauté de communes Mézenc Loire Meygal seront soumis à enquête publique en même temps que le projet de PLUI

Autorise le président ou son représentant à conduire toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Le président, Jean Marc FARGIER

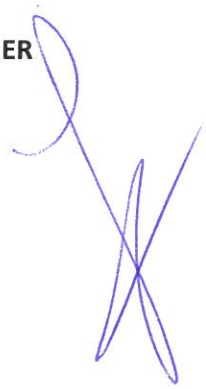

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme